

Le mouvement de mai. Documents médicaux et psychiatriques

Recueillis et présentés
par Jean Demay et Marie Demay

Centre Barthélémy-Durand 91 Étampes

Paru dans L'Information Psychiatrique, 1968, n° 9.

Le mouvement de mai sursaut de révolte, et manifestation de masse, a déchaîné aussi, et peut-être surtout, une fantastique activité de réflexion, de critique et de suggestion. Cette remise en cause fondamentale a débouché ainsi très vite sur la nécessité de définir de nouveaux principes, de préciser minutieusement de nouvelles formules dans tous les secteurs de l'enseignement et de la recherche.

Il convient évidemment de se garder de deux sortes d'erreurs. Cette éclosion d'abord n'est pas sortie du néant comme une manne tombée sur le désert. La persistance de systèmes ossifiés, de méthodes surannées, la riposte corrélatrice de recherches correctrices avaient perpétué, sous la croûte apparente de la passivité, du désintérêt ou de la résignation, tout un courant de pensée et tout un matériel de réforme que l'on a retrouvé bien souvent dans les textes récents¹. Et puis il faut se convaincre aussi que tout cela ne peut pas s'éteindre comme un feu d'herbes sèches et s'effacer dans l'oubli ; tous ces problèmes non résolus demeureront fichés comme autant d'épines exigeant leur remède.

Il serait donc bien faux de crier au « miracle de mai », plus faux encore et infiniment pernicieux de laisser retomber la pâte en sombrant dans l'amertume ou le découragement, car les choses n'ont fait que commencer en mai 1968, et devront bien trouver leur dénouement.

Ces convulsions fécondes ont plus particulièrement servi la médecine et plus encore la psychiatrie : le caractère souvent dérisoire de l'enseignement reclus dans l'hôpital, et rétréci trop souvent aussi à de brefs épisodes de stages-photomatons pour les étudiants, l'imposait dans un temps où la psychiatrie se pense et s'agit de plus en plus hors des murs, et dans une bonne mesure aussi hors des structures universitaires, dans un temps aussi où les besoins nationaux en psychiatres et en équipements se heurtent à une misère

que le « livre blanc » avait bien démontrés, ainsi d'ailleurs que les travaux du Comité national de l'hospitalisation publique.

Cela a partout fait resurgir avec une violence accrue dans le champ de nos préoccupations essentielles tout ce qui concerne la constitution, le fonctionnement et l'essaimage d'équipes soignantes implantées à la mesure d'une demande énorme.

La valeur formatrice sans équivalents de l'activité de secteur dans tous ses éléments intra et extra-hospitaliers, la nécessité absolue d'acquérir et de perfectionner ses connaissances par la pratique dans le cadre d'une équipe soignante vivante polyvalente et critique, la possibilité de concevoir ainsi une éducation de base nécessaire à tout médecin et, au-delà, une culture plus approfondie pour les praticiens plus spécialisés sont autant de thèmes qui apparaissent quand on recherche comment résoudre l'impasse actuelle.

Par la force des choses les psychiatres des hôpitaux se trouvent au centre de toutes ces interrogations et de toutes leurs réponses. Confrontés chaque jour à ces difficultés et contraints de trouver leurs issues, responsables d'instruments de santé mentale importants et divers, familiarisés avec leur mécanique et depuis longtemps aussi rompus aux exigences d'un service public nous avons à l'évidence une responsabilité qu'aucun de nous ne pourrait éluder, si la chose était pensable, mais aussi des possibilités d'importance sans égale dans cette situation de crise. Cela justifie la place que nos collègues ont tout naturellement prise dans ces temps essentiellement laborieux et sérieux.

Le comité de rédaction de *L'Information Psychiatrique* a voulu réunir en une sorte de « journal de bord » toute cette matière qui n'est pas encore arrivée à bon port.

Ainsi chacun pourra-t-il comparer tout ce qui a animé et orienté ses préoccupations et ses conclusions à ce qui s'est agité et formulé ailleurs. Chargé d'assurer la centralisation de tous les documents, je serais reconnaissant à tous ceux qui pourront alimenter cette chronique en m'adressant des textes.

Leur publication s'étalera sur plusieurs fascicules de notre revue, et parallèlement toutes les réflexions et tous les

¹ Cela a prolongé en ce qui nous concerne, les « conclusions du livre blanc de la psychiatrie française » rédigées en novembre 1967 au terme de plusieurs années de travail (notion générale sur les besoins nationaux en psychiatrie, sur la formation du psychiatre, etc...).

commentaires les concernant ne manqueront pas d'être bien accueillis.

La première livraison présentera tout d'abord le « livre blanc » édité à la mi-juin, par les soins du « Comité de documentation des étudiants de la Faculté de médecine de Paris »² [2]. Ce texte extrêmement approfondi et dense, constitue sans aucun doute un des documents fondamentaux de cette époque; systématisant les études médicales en trois cycles, critiquant de façon neuve et constructive, les structures hospitalo-universitaires, il ne manquera pas de passionner.

Un « préalable à la condition d'enseignant en psychiatrie » complétant la décision de former un « collège de psychiatrie » a vu le jour à Paris, également le même mois.

Viennent ensuite plusieurs textes mis au point dans d'autres villes et plus spécialement consacrés à la psychiatrie, ils recherchent une voie selon trois directions. Les uns, c'est le cas de Nantes, optent pour un « Institut inter-facultés » autonome et polyvalent (formation de médecins, psychologues, infirmiers, assistantes sociales). Toujours dans le cadre universitaire officiel, d'autres préconisent des « départements psychiatriques » inclus dans la seule faculté de médecine; leur insertion voisine de celle

des anciennes chaires, n'a pas manqué parfois de ne faire voir en cela qu'un masque de survie de choses anciennes. D'autres enfin ont mis en avant, comme à Bordeaux, des « collèges universitaires » indépendants et régis par la loi de 1901 ; cette forme d'enseignement privé devra évidemment résoudre le problème de sa reconnaissance officielle et celui de son financement. Bien d'autres caractéristiques devraient être remarquées en particulier en ce qui concerne certains « troncs communs » à la psychiatrie et à la psychologie, les rivages de chacune tendant peut-être alors à s'estomper ou à se confondre. Le sort de la psychiatrie, émancipée ou maintenue ligotée au poteau neurologique, de façon plus ou moins serrée selon les cas, mérite également attention et vigilance.

Jean et Marie Demay

Nous commencerons dans le prochain numéro la publication des documents par le Livre blanc de la Faculté de Médecine de Paris et nous poursuivrons avec des textes élaborés dans les régions de Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Rouen et Strasbourg.

² « Livre blanc » qui ne doit pas être confondu avec celui précédemment cité, tout en ayant une intention convergente.